

extrait de Javel



Fiche de données de sécurité disponible sur le site www.quickfds.com

9,6% de
chlore actif (36°)

UTILISATION et MODE D'EMPLOI

Avec 20L d'extrait de Javel concentré à 9,6%, vous obtiendrez par dilution dans l'eau 80L de javel à 2.6%. A utiliser pur ou dilué selon les utilisations et les surfaces à traiter.

Pour nettoyer et désinfecter, pour détruire les mousses, champignons et bactéries.

Désinfection des sanitaires : verser 200mL dans la cuvette, laisser agir 5 min et tirer la chasse. Incompatible avec les fosses septiques.

Désinfection des sols : ajouter 5 volumes d'eau pour 1 volume d'extrait de javel. L'action est immédiate et cesse après séchage complet.

Désinfection des eaux de piscines : 1L pour 50m³ (dosage donné à titre indicatif, à adapter selon l'ensoleillement et la fréquence des baignades).

Hypochlorite de sodium, n°CE 231-668-3 : 9,6% m/m, hydroxyde de sodium, n°CE 215-185-5, 5% ou plus mais moins de 15% d'agents de blanchiment chlorés, désinfectant, selon les règlements 648/2004 et 907/2006.

EUH206: Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. P102: Tenir hors de portée des enfants. P260: Ne pas respirer les gaz ou vapeurs. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P501: Eliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

Décolore les vêtements. Ne pas mettre en contact de métaux légers (aluminium, zinc...). Elimination des résidus et emballages en centre agréé. Nettoyage du matériel à l'eau. Bactéricide suivant les normes EN 1040, EN 1276, EN 13697 en 5 ou 15 min selon les conditions. Fongicide selon les normes EN1275, EN 1650, EN 13697 en 15 min, Produit biocide: TP02, TP12. Conserver à l'abri de la lumière. Utiliser de préférence dans les 6 mois suivants la date de fabrication indiquée sur le bidon.

CENTRE ANTIPOISON : 01 40 05 48 48



fds V23.1 du 12.06.13

ANGER

ardéa
48 ROUTE NATIONALE
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ
TEL: 03 81 60 57 60
WWW.ARDEAGROUPE.COM

Conditionné en

FRANCE

20L

N480520E22-A 17177

